85

LeLaillus

Le magazine de Laillé

Septembre 2026



Rennes Métropole, ça change quoi pour nous ?

Dossier - p. 10



6

Plan adaptation canicule



11

Economies d'eau



24

La nouvelle saison culturelle du Douzémois

85
Septembre
2026

LeLaillus
Le magazine de Laillé

Sommaire

RETOUR EN IMAGES 4

ACTUALITÉS MUNICIPALES 6

On y travaille
· Plan d'adaptation canicule
· Sondage sur les bruits de voisinage liés au bricolage et jardinage

Bien vivre ensemble
· Le Caniparc
· L'Accueil des Nouveaux Habitants
· Les élections
· Octobre Rose

Actualités Municipales
· Questions des habitants, réponses des élus
· Les événements communaux

DOSSIER SPÉCIAL 12
· Rennes Métropole, ça change quoi pour nous ?

ENFANCE / JEUNESSE 18

Vie scolaire et actualités
· Collège Marie Curie
· École Léonard de Vinci
· École Henri Matisse
· École Notre-Dame

ENVIRONNEMENT URBANISME 20

Patrimoine - Travaux
· Travaux à l'Eglise
· Travaux d'isolation à la Mairie
· Aquisition d'une épareuse et d'une pelle à pneus

Transition Ecologique
· Focus sur les espèces exotiques envahissantes
· Entretien et suppression des haies

SPORT & CULTURE 24

Vie culturelle
· Rencontre avec Fanny Lemasle, chargée de projets culturels et François Jore, élu en charge de la Culture
· Saison Culturelle Douzémois - Spectacle Tobbogan
· Une nouvelle recrue à la Médiathèque
· Ecole de Musique sur la Rive Sud

VIE DE LA COMMUNE 26

Vie associative

Consommons local
· Pourquoi venir au marché ?

Connaissiez-vous ?
· Lailléen à ailes !

Le Laillus des Lailléens
· Découvrons les fermes de Laillé - Stéphane Leray

AGENDA 32

Edito



Olivier Mosset, 1er adjoint

Le monde à construire,

Les vagues de chaleur et de sécheresse que nous connaissons sont inédites : les records sont à nouveau battus.

Nous les avons subies dans nos logements même récents, dans nos activités professionnelles, dans nos établissements qui accueillent les personnes les plus fragiles (EHPAD, établissements hospitaliers, établissements scolaires, crèches...).

Ces successions de canicules, de sécheresses et d'incendies nous épuisent physiquement et mentalement.

Merci à vous tous amis, voisins, bénévoles qui avez permis par l'entraide de trouver des solutions et des soutiens en particulier vers les personnes les plus isolées.

Avec nous c'est tout le monde vivant qui a souffert. On le voit en particulier dans les exploitations agricoles : surmortalité animale, productions végétales en chute, les forêts souffrent, la biodiversité s'effondre...L'ensemble des conséquences est encore difficile à évaluer.

Le dérèglement climatique engendré par l'activité humaine montre ses premiers effets comme l'ont démontré les travaux des scientifiques du GIEC (groupe d'experts international sur l'évolution du climat).

Dans le même temps, le gouvernement aggrave la situation par des politiques non soutenables : frein au développement des énergies renouvelables, vote de la loi d'urgence agricole (qui répond aux demandes de l'agro-industrie mais n'apporte pas de réponse durable aux difficultés que rencontrent les exploitations agricoles à taille humaine).

Et ceci en dépit de la pétition citoyenne contre la loi Duplomb qui a réuni plus de 2 millions de citoyens, en dépit des avis de centaines de scientifiques qui alertent les dangers et les mal adaptations, en dépit de l'avis de l'ordre des médecins qui déplore «l'écart persistant entre les connaissances scientifiques disponibles et les décisions (politiques)».

La violence de ces évènements climatiques, politiques peuvent, à juste titre, nous terrifier, nous tétaniser, nous épuiser, nous mettre en colère.

La recherche permanente de la performance pousse à l'exploitation infinie des ressources avec une accumulation des richesses par quelques uns au détriment des plus démunis et de notre environnement : effondrement de la biodiversité, multiplication des pollutions, ruptures des cycles de vie, en particulier celui de l'eau.

Nul ne peut être parfait dans une société imparfaite, mais l'éducation au vivant devient un pilier pour penser l'avenir de notre société et prendre conscience que nous appartenons à un monde qui nous dépasse et non à un stock de ressources.

Les adaptations et les initiatives se multiplient autour de nous : développement des mobilités douces, réduction des énergies fossiles et développement des énergies renouvelables (photovoltaïque, energie bois), circuits courts, magasin zéro déchet, augmentation des transports en commun et covoiturage, hausse des ressourceries, repair café, désimperméabilisation et végétalisation des espaces urbains, infiltration des eaux de pluie sur les parcelles, agroécologie, haie, reméandrage...

Les solutions robustes sont multiples, complémentaires.

Nous ne réparerons pas tout, mais nous pouvons décider de transmettre, non pas la peur, non pas la culpabilité mais cette conscience que tout est lié et que nous faisons partie de ce tout.

Olivier Mosset

Directrice de publication :
Françoise Louapre, maire

Responsables de la rédaction :
François Jore,
Julie Ducoudré, Matthieu Morange, Timon Gaulin-Crespel, David Guyomarch, Jean, Sébastien Icaze

Maquette et réalisation :
Agence Gosselin et Service communication

Crédit photos : Mairie de Laillé, François Jore, Françoise Louapre, les associations, les écoles, freepik, Délia Gaulin

Impression : Média Graphic
Document imprimé sur du papier PEFC (papier issu d'une forêt gérée durablement)

Tirage : 2 600 exemplaires
Reproduction totale ou partielle interdite sans autorisation.

Retour *en images*



L'US VOLLEY

Le samedi 6 juin, la section volley de l'US Laillé a organisé son tournoi 4x4 sur herbe. 20 équipes engagées, une ambiance conviviale, et malgré un vent bien présent, une belle journée de volley a eu lieu.

Un grand merci à tous les participants, aux bénévoles, ainsi qu'à nos partenaires pour leur précieux soutien.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !

LA FÊTE DE LA MUSIQUE ET LE FEU DE LA SAINT-JEAN

Une ambiance incroyable émanait du complexe sportif le samedi 20 juin dernier !

Vous êtes venus nombreux pour la Fête de la Musique et de la Saint-Jean, événement co-organisé par la Mairie et Enso'Laillé. Vous avez dansé, chanté et ri tout au long de la soirée.

Votre énergie a largement contribué à la réussite de l'événement.

Entre concerts, feu de la Saint-Jean, bal populaire, animations, stands, food trucks et maquillage, il n'y avait pas de quoi s'ennuyer !

Le programme qui était riche et varié, a ravi petits et grands.

Cet événement fut avant tout un succès grâce aux artistes, aux associations, aux agents et élus ainsi qu'aux bénévoles qui ont insufflé cette atmosphère festive et chaleureuse.

Alors, un grand merci à tous !

La prochaine édition aura lieu le samedi 19 juin. Si vous êtes un musicien ou chanteur interéssé pour y participer, envoyez un mail à viecitoyenne@laille.fr







LE CLUB DE RUGBY

À Laillé, même sans club de rugby, la passion du ballon ovale est bien présente !

À seulement quelques minutes, le ROC Bruz fait rayonner le rugby breton. La saison dernière, son école de rugby a réalisé une année exceptionnelle :

- Champions de Bretagne U10
- Champions de Bretagne et du Grand Ouest U14 à 10
- De nombreux tournois remportés tout au long de la saison

Une belle réussite à laquelle participent fièrement plusieurs jeunes Lailléens :

- U8 : Gaspard et Martin
- U10 : Mao et Basile
- U12 : Gabriel
- U14 : Maxence et Nathan

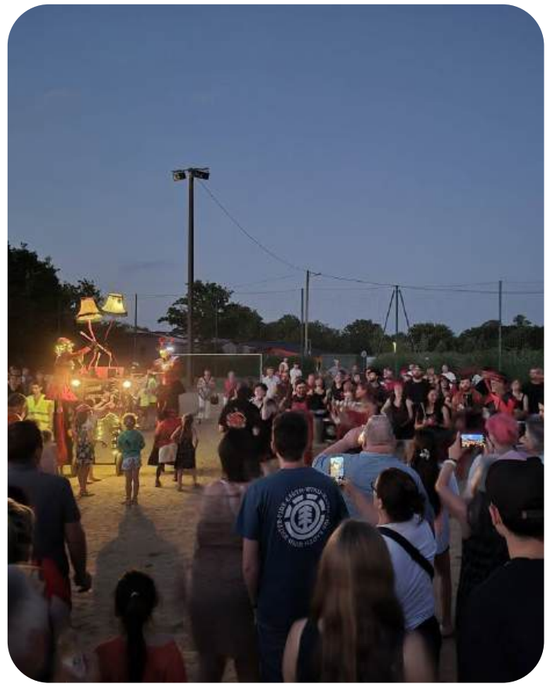
Bravo à eux pour leur engagement et leur passion !

Le rugby est bien plus qu'un sport : c'est une école de la vie où l'on apprend le respect, l'esprit d'équipe, le dépassement de soi et la solidarité. Filles et garçons, débutants ou confirmés, chacun y trouve sa place dans une ambiance conviviale.

Alors, pourquoi ne pas faire découvrir le rugby à vos enfants ?

Pour toute information, contactez Virgile au 06 87 46 57 48.

Rejoignez l'aventure du ROC Bruz et venez partager les valeurs du rugby !





On y travaille

CANICULES À LAILLÉ : DE LA GESTION D'URGENCE À L'ADAPTATION

Le printemps et l'été 2026 ont été marqués par des températures exceptionnellement élevées. À Laillé, nous avons connu un premier épisode de très forte chaleur fin mai, avec 33,9 °C le 26 mai, puis une canicule exceptionnelle en juin, avec 40,3 °C le 25 juin, avant un nouvel épisode de très forte chaleur en juillet, culminant à 37,4 °C le 12 juillet.

Ces épisodes extrêmes sont la conséquence du changement climatique en cours. Un consensus scientifique démontre qu'ils seront, à l'avenir, toujours plus Fréquents, Longs, Intenses et Précoces d'où le nom de canicules FLIP. Nous devons individuellement et collectivement nous y préparer.

Les bâtiments communaux n'étaient pas prêts cette année. Les températures sont montées à plus de 30 degrés dans les classes des écoles publiques, au centre de loisirs, au Point 21, ainsi qu'à la mairie et dans les locaux techniques et administratifs.

Afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagers, enfants et adultes, notre municipalité a été contrainte de réduire ses services : modification des horaires et modalités de travail des agents communaux, réduction des horaires d'accueil des enfants et même fermeture des écoles publiques et de l'accueil de loisirs du 22 au 25 juin.

Ces épisodes ont été compliqués à gérer et à vivre pour chacun d'entre nous. Afin de limiter leur impact sur nos quotidiens et d'aider les plus démunis, les élus et les agents municipaux ont mis en place des mesures concrètes en urgence :

- Équipement des locaux avec plus de 40 ventilateurs dès le mois de mai.
- Aération des bâtiments avec le passage d'un agent à 6h du matin lors des périodes de canicules.

Ouverture de l'église, comme point fraîcheur, lors du vide grenier.

- Mise en place de films réfléchissants sur l'ensemble des fenêtres du groupe scolaire cet été, afin de diminuer la température dans les classes de quelques degrés en cas de fort ensoleillement.
- Location d'un climatiseur mobile depuis le 9 juillet afin d'offrir un point fraîcheur au centre de loisirs.
- Climatisation de la médiathèque notamment le week-end du 11-12 juillet, avec accueil de personnes en difficulté et permanence d'élus pendant 2 jours et 2 nuits.
- Location d'un second climatiseur à compter du 22 juillet et test dans différents locaux en prévision de futurs achats.

Au-delà de ces mesures d'urgence, les élus ont lancé au mois de juillet un groupe de travail dédié à l'adaptation au changement climatique. Ce groupe sera ouvert et élargi dès le mois de septembre pour agir sur les écoles, Le Centre de Loisirs, le Point 21 et les autres bâtiments communaux.

Végétalisation de façades, casquettes solaires, climatisation, pose de capteurs, adaptation des habitudes et comportements, aérations nocturnes... toutes les solutions seront étudiées et mises en œuvre afin d'assurer la sécurité des personnes et une continuité de service dès le printemps prochain au sein des sites prioritaires.

Ces actions viendront compléter le travail débuté lors du précédent mandat, avant même que ces enjeux ne s'imposent dans le débat public. La municipalité a ainsi fait figure de précurseur en lançant la végétalisation des cours d'école, remplaçant progressivement le bitume par des espaces plantés et ombragés. Dans le même esprit, des travaux ont été menés pour installer de nouvelles fenêtres dans plusieurs salles de classe, afin d'améliorer la ventilation naturelle et le confort thermique des élèves comme des enseignants.



SONDAGE À VENIR SUR LES BRUITS DE VOISINAGE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Vous êtes gênés par le bruit du bricolage ou du jardinage de vos voisins ? Ou au contraire, vous souhaitez faire entendre votre point de vue sur ces activités ? La commune lancera prochainement un sondage sur les nuisances sonores liées au bricolage et au jardinage.

Restez informés : plus de détails seront communiqués très prochainement sur l'application Mon Village.

Bien vivre ensemble



LE CANIPARC : LIEU DE SOCIABILISATION ET DE JEU

Projet lauréat du Budget Participatif 2023, nos amis à 4 pattes se retrouvent au caniparc (situé au fond du complexe sportif) pour jouer ensemble, s'y défouler, s'y rencontrer. Il s'agit d'un espace clos où ils peuvent être détachés en toute sécurité (attention il est préférable de bien connaître son chien pour être sûr que tout se passe bien). Les propriétaires s'y donnent rendez-vous sur le groupe WhatsApp dédié : n'hésitez pas à scanner le QR-code pour l'intégrer, vous êtes les bienvenus. Il peut s'agir d'un rendez-vous quotidien pour certains, ou d'une utilisation beaucoup plus ponctuelle pour d'autres. Les maîtres ramassent les déjections afin de conserver l'endroit propre. Pour les nouveaux utilisateurs : un règlement est affiché à l'entrée pour bien connaître les modalités d'utilisation pour que cet espace continue de satisfaire les maîtres et leurs compagnons.



L'ACCUEIL DES NOUVEAU HABITANTS

Madame la Maire et son équipe sont heureux de vous accueillir le samedi 3 octobre, Salle du Conseil Municipal, à partir de 10h30.

Si vous êtes installés depuis septembre 2024 à Laillé, c'est l'occasion d'une rencontre conviviale entre nouveaux habitants et élus. Une présentation de la commune vous sera proposée.

Venez nombreux !

LES ÉLECTIONS

En vue des élections qui auront lieu en 2027, nous vous conseillons de vérifier dès aujourd'hui si vous êtes inscrits sur les listes électorales, ou à défaut de vous y inscrire dès maintenant afin de pouvoir participer au prochain scrutin. Pour se faire vous pouvez contacter la mairie au 0299425710 ou directement sur le site du service public : https://www.service-public.gouv.fr

Les jeunes qui ont participé à la JDC sont inscrits automatiquement sur les listes électorales dès leur majorité, sauf en cas de déménagement.

Nous attirons votre vigilance sur la vérification de votre adresse (nom de la rue ET n°) surtout si vous avez déménagé au sein de la commune (le changement d'adresse n'est pas automatique).

OCTOBRE ROSE À LAILLÉ

À l'instar de l'année dernière, la commune organise, dans le cadre d'Octobre Rose, des journées de sensibilisation au dépistage des cancers féminins, le vendredi 16 et le samedi 17 octobre. Au programme, animations, stand de prévention, activités physiques adaptées et concert tout au long de la journée. Vous pourrez venir vêtus de rose et participer à ce programme riche et varié, sur la place de la Mairie, à l'Archipel et au Point 21.

Vente de tee-shirts roses floqués « Octobre rose à Laillé » à un tarif entre 11€ et 18€. Les commandes se feront auprès de Laillé Entreprises ou en mairie jusqu'au 12 septembre.

Actions des commerçants par Laillé Entreprises durant tout le mois.

Decouvrez toute la programmation sur le site internet de la commune et/ ou sur l'application Mon Village !

Renseignements et inscriptions en Mairie.



Actualités Municipales

QUESTIONS DES HABITANTS / RÉPONSES DES ÉLUS

Vous posez des questions en utilisant la boîte prévue à cet effet à l'accueil de la mairie et nous y répondons dans le magazine municipal.

Vous avez été nombreux ces derniers mois à poser des questions. Certaines réponses nécessitent des chiffres précis ou des réponses de Rennes Métropole et nous n'avons malheureusement pas la place dans ce Laillus pour répondre à toutes. Mais vous trouverez les autres réponses attendues dans un prochain numéro.

Le stationnement est limité à 10 minutes devant la pharmacie (côté Mairie) : Pourquoi ?

Christian Gillot, adjoint à l'urbanisme : Cet emplacement se situe en zone commerciale, ce qui justifie la mise en place d'un arrêt minute. Ce type de stationnement de courte durée permet de faciliter l'accès aux commerces de proximité pour de petits achats. Cette organisation a été définie en concertation avec les commerçants.



Des aménagements piétons sont-ils prévus sur la route entre les arrêts « La Châtaigneraie » et « Gingouillère » ? (Absence de trottoirs, discontinuité des cheminements piétons...)

Christian Gillot, adjoint à l'urbanisme : Des cheminements piétonniers existent déjà, avec des passages protégés permettant de traverser la route en sécurité. Aucun aménagement supplémentaire n'est prévu dans l'immédiat sur ce secteur. Une réflexion pourra toutefois être engagée dans les prochaines années sur cet axe, qui constitue une entrée de bourg importante.

Les trottoirs ne sont pas démoussés : n'y a-t-il pas un risque de chute par temps humide ?



Anne-Marie Glémau, adjointe à la vie citoyenne, sécurité, bâtiments publics et patrimoine : Un démoussage systématique des trottoirs n'est pas prévu à ce jour sur la commune. Ce phénomène naturel tend à s'atténuer, voire à disparaître, chaque année, avec le retour des beaux jours.

Les poubelles jaunes et vertes doivent-elles être rentrées après la collecte des déchets ou peuvent elles rester dans la rue toute la semaine à la vue de tous ?

Félix Jeanmougin, Conseiller délégué à la vie métropolitaine : Selon le Document cadre du service métropolitain de gestion des déchets de Rennes Métropole de janvier 2025, aucun bac ne doit rester sur le domaine public en dehors des créneaux de collecte, sous peine de sanction.

Un petit rappel des règles :



Pour les usagers en pavillon : Les bacs doivent être sortis la veille au soir à partir de 20h pour une collecte le matin et le matin pour une collecte l'après-midi. Les bacs doivent être remisés à l'intérieur des propriétés le plus rapidement possible après le passage du véhicule de collecte, au plus tard le soir du jour de collecte. Lorsque la collecte est réalisée après 21h, les bacs peuvent être remisés le lendemain avant 8h.

Pour les usagers en habitat collectif : les bacs doivent être sortis deux heures au plus tôt avant le passage habituel du véhicule de collecte. Pour les collectes intervenant avant 8h, les bacs peuvent être présentés la veille au soir à partir de 20h. Les bacs doivent être remisés à l'intérieur des immeubles deux heures au plus tard après le passage du véhicule de collecte. De même, lorsque la collecte est réalisée après 21h, les bacs peuvent être remisés le lendemain, avant 8h.

Le menhir de la Roche qui Chôme est resté debout pendant des milliers d'années avant d'être renversé volontairement, il y a seulement 150 ans, par une personne mal intentionnée. Ne pourrait-on pas réparer cette erreur en le redressant, dans sa position d'origine ?

François Jore, Adjoint à la culture : C'est une bonne idée, merci pour cette suggestion. La démarche n'est cependant pas si simple. Plusieurs communes ont déjà mené ce type de redressement, mais une intervention de ce genre ne peut vraisemblablement se faire sans l'autorisation de l'État, via la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Mais nous allons étudier ce dossier, notamment sous l'angle de sa faisabilité technique et financière, et les habitants seront tenus informés dès que nous disposerons de l'ensemble des réponses.



Pourquoi arrose-t-on les nouveaux massifs début juillet ?

Olivier Mosset, Adjoint délégué à la transition écologique et agriculture

La végétation reste l'un des meilleurs moyens de rafraîchir nos rues et de lutter contre les îlots de chaleur, tout en contribuant à l'embellissement de la commune. Comme toute nouvelle plantation, ces massifs ont besoin d'un minimum d'eau pour s'enraciner correctement, en particulier lors des épisodes de canicule. Les espèces retenues ont été sélectionnées pour leur résistance à la sécheresse : une fois bien implantées, elles deviendront autonomes et ne nécessiteront plus d'arrosage. Cette phase d'arrosage minimal, limitée aux périodes de forte chaleur, s'inscrit pleinement dans le plan de sobriété de la commune. L'eau utilisée pour cet arrosage est de l'eau de pluie, récupérée sur le toit de l'Archipel.



Evénements communaux

LA MAISON DU VÉLO

Le mercredi 23 septembre - Place du marché - de 9h à 13h

Votre vélo a besoin d'un petit coup d'entretien ? Vous avez des questions plus largement sur les mobilités douces ? Vous souhaitez faire marquer votre vélo pour le retrouver en cas de vol ? Rendez-vous le mercredi 23 septembre au marché de Laillé pour rencontrer : - La Petite Rennes qui vous accompagnera sur vos petites réparations de vélo - Roazhon Mobility qui vous permettra d'effectuer une prise en main d'un vélo à assistance électrique - Rayon d'Actions qui pourra effectuer un marquage antivol sur votre vélo.



EXPOSITION ET CONFÉRENCES « CONSTRUCTION ET RÉNOVATION BAS CARBONE »

Découvrez l'exposition « Construire et rénover bas carbone » à Laillé au Point 21 pendant la semaine européenne du développement durable, du 18 septembre au 8 octobre. Elle est gratuite et accessible à tous.

Elle sera accompagnée de deux conférences pour approfondir cette thématique :

Conférence « Etat des lieux des enjeux du secteur du bâtiment et des matériaux biosourcées disponibles », avec Benoît Dufraiche de la Fédération Bretonne des Filières Biosourcées le jeudi 24 septembre 18h30 au Point 21.

Conférence « Construction bois – neuf et rénovation », Avec Hervé Boivin de l'association Fibois Bretagne le jeudi 8 octobre à 18h30 au Point 21 : Découvrez lors de cette conférence les atouts et précautions du bois en construction neuve et rénovation. Inscription possible aux conférences via ce QR code

ÉVÉNEMENT PLANTES ET PLUS ET CARTOGRAPHIE DE LA COMMUNE

Rendez-vous le samedi 3 octobre, de 10h à 12h, pour l'événement annuel Plantes et Plus à Laillé, sur la place du marché. Vous pourrez retrouver l'habituel troc plantes et graines, et de nombreuses autres animations. En particulier, vous pourrez assister à la première cartopartie lailléenne : la commune lance un projet collaboratif de cartographie sur OpenStreetMap, la carte libre et ouverte utilisée par de nombreuses applications et services. L'objectif est de recenser les équipements qui facilitent la vie quotidienne : défibrillateurs, bancs, pistes cyclables, etc.



Nous vous invitons à participer à une matinée de cartographie. C'est l'occasion d'échanger avec d'autres habitants et de contribuer concrètement à un bien commun numérique. On vous attend nombreux !

À partir de 14 ans en autonomie, ou en famille sous la supervision d'un adulte.

Inscription à transition@laille.fr

COLLECTE CITOYENNE DES DÉCHETS



La commune et le Conseil des Sages invitent les habitants à participer à une collecte de déchets le samedi 10 octobre de 9h30 à 12h. Le départ s'effectuera de la place de la Mairie. Cette action, ouverte à tous, est l'occasion de contribuer concrètement à la préservation de notre environnement et à l'amélioration de notre cadre de vie. Seul, en famille ou entre amis, chacun peut apporter sa contribution pour rendre notre commune plus propre. Au-delà du geste écologique, cette matinée sera aussi un moment de convivialité et de mobilisation citoyenne. Nous vous invitons à venir avec des bottes ou chaussures fermées, des gilets jaunes, des bouteilles d'eau vides pour ramasser les mégots. Si vous disposez de pinces et de gants vous pouvez les apporter à défaut nous en mettrons à votre disposition.

À l'issue de la collecte, les déchets ramassés seront pesés, permettant de mesurer ensemble les résultats de cette action. Pour remercier les participants de leur engagement, la Mairie offrira un verre de l'amitié à la salle du Conseil municipal. Ce temps de rencontre permettra de partager les résultats du ramassage.

LA CHORALE LES EN'CHANTEURS

La Chorale Les En'chanteurs menée par une musicienne intervenante de l'école de musique Rive Sud, a repris les répétitions début septembre, les jeudis de 11h à 12h au Point 21.

Si vous êtes intéressé(e)s, vous pouvez vous faire connaître en mairie ou participer à une séance afin de découvrir l'activité.

Plusieurs représentations sont programmées dans l'année.

- Déambulation chantée dans le cadre d'Octobre Rose, le samedi 17 octobre 2026
- Participation au festival En Chemin du 24 au 30 mai 2027
- Concert des chorales (en lien avec l'école de musique Rive Sud)
- Fête de la musique le samedi 19 juin 2027



REJOIGNEZ LE CONSEIL DES SAGES !

Vous êtes retraité(e), avez 60 ans ou plus et habitez Laillé ? Mettez votre expérience et votre disponibilité au service de votre commune en rejoignant le Conseil des Sages.

Instance consultative, le Conseil des Sages accompagne les élus en apportant des idées, des avis et des propositions sur les projets qui concernent la vie locale.

Actuellement, les membres travaillent notamment sur plusieurs projets pour 2026-2027 :

- la sécurité routière ;
- la poursuite de l'implantation de bancs dans le bourg ;
- le développement des repas intergénérationnels ;
- l'étude d'un transport solidaire ;
- l'organisation d'une matinée de nettoyage de la commune.

Vous souhaitez contribuer à ces réflexions et participer au développement de Laillé ? Le renouvellement des membres a lieu une fois par an.

Vous pouvez candidater en utilisant le formulaire disponible sur le site de la mairie

www.laille.fr/le-conseil-des-sages/ et le renvoyer par courriel à actionsociale@laille.fr ou le retirer directement à l'accueil de la mairie.



QUESTIONNAIRE PERSONNES VULNÉRABLES

Afin de mieux accompagner les habitants de notre commune et de pouvoir apporter une aide adaptée en cas de canicule, d'intempéries, de crise sanitaire ou de toute autre situation exceptionnelle, un registre communal des personnes vulnérables est tenu par le Centre Communal d'Action Sociale. Si vous souhaitez y être inscrit, vous pouvez répondre à un questionnaire disponible en mairie ou sur www.laille.fr/centre-communal-daction-sociale/.

Les informations recueillies resteront strictement confidentielles et seront utilisées uniquement dans le cadre des actions de solidarité et de prévention mises en place par la mairie.

UN REPAS INTERGÉNÉRATIONNEL POUR CRÉER DU LIEN

Un nouveau rendez-vous convivial afin de favoriser les échanges entre les générations et de lutter contre l'isolement des aînés va voir le jour grâce à une concertation entre les élus et le Conseil des Sages.

Les habitants de 73 ans et plus, vivant seuls, sont invités à partager un déjeuner (6 convives dont un membre du Conseil des Sages) avec les enfants au restaurant scolaire. Ce moment de rencontre sera organisé une fois tous les deux mois dans une ambiance chaleureuse et le premier rendez-vous est programmé le 15 octobre 2026.

Le tarif est fixé à 7,50 € par repas. Un transport pourra être organisé pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer.

Réservation en Mairie et réglement à réception de la facture.

Parce qu'un repas partagé est aussi l'occasion d'échanger, de transmettre et de créer des liens, le Conseil des Sages espère accueillir des participants.



ALERTE SÉCHERESSE

Notre commune est actuellement en situation de sécheresse. Les ressources en eau sont sous tension, et chaque geste compte pour préserver ce bien commun essentiel.

Ensemble, adoptons ces bons réflexes dès maintenant.

Les 6 gestes essentiels

1. Ne laissez pas couler l'eau inutilement

Un robinet ouvert pendant que vous vous brossez les dents ou faites la vaisselle, c'est 10 litres perdus en 1 minute. Sur une famille de 4 personnes, sur un an, cela représente l'équivalent d'une piscine entière gaspillée.

2. Préférez la douche courte au bain

Une douche de 5 minutes consomme près de 50 litres d'eau et cela peut être davantage selon votre pommeau (attention aux modèles « ciel de pluie », bien plus consommateurs). Un bain, lui, en demande 150 à 200 litres

Astuce en plus : Une douche en 3 minutes, c'est facile !

3. Ne lancez lave-linge et lave-vaisselle qu'à pleine charge

Un lave-linge à moitié rempli consomme presque autant d'eau qu'à pleine charge. Attendre d'avoir une charge complète, c'est diviser votre consommation par deux sans rien changer d'autre à vos habitudes.

4. Utilisez le mode « éco »

Le mode éco du lave-vaisselle ou du lave-linge utilise jusqu'à 40% d'eau en moins qu'un cycle classique, pour un résultat tout aussi propre — juste un peu plus long.

5. Traquez et réparez les fuites

Une chasse d'eau qui fuit en silence peut gaspiller jusqu'à 600 litres par jour, sans que vous vous en rendiez compte. Le test : versez un peu de colorant alimentaire dans le réservoir de la chasse. Si la couleur apparaît dans la cuvette sans avoir tiré la chasse, il y a une fuite à réparer.

6. Équipez-vous pour consommer moins, sans rien changer à vos habitudes

Un mousseur sur un robinet réduit le débit de 50%, sans aucune perte de confort ressentie. Commandez gratuitement votre kit de mousseurs ECODO sur le site eaudubassinrennais.

3 gestes bonus, moins connus mais très efficaces

Le test du compteur, pour détecter une fuite invisible

Le soir, relevez les chiffres de votre compteur d'eau. Ne consommez plus rien pendant la nuit. Le matin, relevez à nouveau : si le chiffre a bougé, il y a une fuite quelque part dans votre logement.

7. Récupérez l'eau froide perdue avant la douche

Le temps que l'eau chaude arrive, plusieurs litres d'eau froide filent à l'égout. Un seau posé sous le pommeau pendant ce laps de temps permet de récupérer 3 à 5 litres, réutilisables pour arroser vos plantes ou tirer la chasse d'eau.

8. Paillez votre jardin et vos pots

Une couche de paillis (paille, écorces, tontes séchées) réduit l'évaporation du sol de 50 à 70%. C'est l'un des gestes les plus rentables pour un jardin — et pourtant l'un des moins pratiqués.

Aucun de ces gestes n'est difficile. Additionnés, ils permettent de réduire significativement notre consommation quotidienne, sans sacrifier notre confort.

En période de sécheresse, chaque litre économisé est un litre préservé pour tous.

Merci pour votre engagement.



PRÉSERVONS ENSEMBLE NOS ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

Ces derniers mois, plusieurs actes d'incivilité ont été constatés dans les équipements communaux de l'Archipel et du Point 21. Des intrusions avec effraction sur des portes, l'utilisation injustifiée d'extincteurs, des boissons volontairement renversées sur les sols ainsi que des plaques de plafond dégradées ont nécessité des interventions répétées.

Au-delà des dépenses liées aux réparations, ces dégradations mobilisent les agents municipaux pour assurer le nettoyage, la remise en état et la sécurisation des locaux, au détriment d'autres missions au service de la population.

Ces comportements sont inacceptables. La gendarmerie de Guichen a été informée de ces faits et une plainte a été déposée. Par ailleurs, les policiers municipaux renforcent leur présence en effectuant des rondes régulières en journée.

Nous appelons chacun au respect des équipements publics et à la vigilance. Préserver ces lieux, c'est garantir à tous des espaces accueillants, sûrs et agréables à utiliser.



Dossier Rennes Métropole

Tout comprendre de Rennes Métropole !

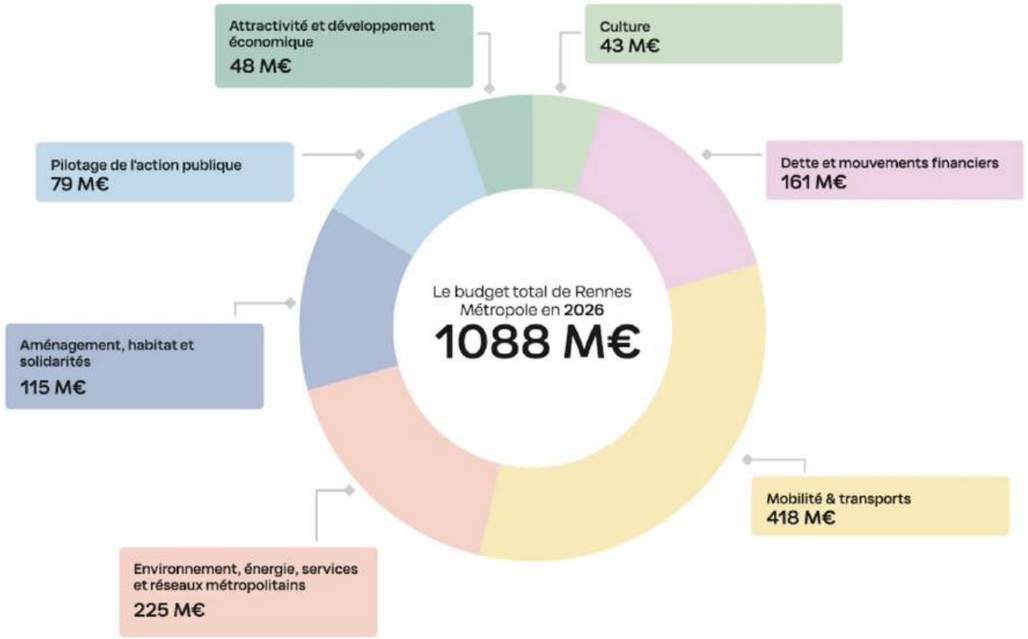
Rennes Métropole, c'est un territoire de 43 communes qui choisissent de construire ensemble des services, des équipements et des projets. À travers ce dossier, nous vous invitons à découvrir comment la Métropole fonctionne et ce qu'elle apporte concrètement aux habitants de Laillé.

43 Communes

480 178 habitants en 2023, projection de 550.000 en 2050

705km2 Environ 55% de terres agricoles en 2022, 23% d'espaces naturels ou forestiers, 22% de territoires urbanisés ou « à urbaniser »

Le budget de Rennes Métropole



Les principales institutions de Rennes Métropole

- Le Conseil métropolitain (111 membres) : est composé d'élues et élus issus des communes de la Métropole, on les appelle les conseillères et conseillers métropolitains. Il s'agit de l'assemblée délibérante de Rennes Métropole. Il vote le budget, définit les grandes politiques publiques et prend les décisions importantes pour le territoire.

- La commune est représentée par Françoise Louapre. Son suppléant est Félix Jeanmougin, conseiller municipal.

- Le Bureau métropolitain (40 membres) est composé de la Présidente, Nathalie Apperé, des 19 vice-présidentes et vice-présidents et de 21 conseillères et conseillers. Il se réunit avant chaque conseil pour préparer les travaux du Conseil métropolitain. Il examine les projets de délibérations à l'ordre du jour du conseil et émet un avis sur ces projets. Le Bureau prend également des décisions dans les domaines qui lui sont délégués par le Conseil et assure le suivi des politiques métropolitaines.

- La commune est représentée par Françoise Louapre, en sa qualité de 9ème Vice-présidente de Rennes Métropole élue par le Conseil métropolitain.

- La Conférence des Maires (43 membres – 35 hommes pour 8 femmes) est composée de tous les maires composant Rennes Métropole. La Conférence des maires est une instance d'échange et de concertation entre les maires sur les grandes orientations des politiques métropolitaines et les projets structurants, en amont des projets qui sont soumis au Conseil et au Bureau. La Conférence des maires est également un lieu d'échange sur des problématiques partagées par plusieurs communes.

- Cinq commissions thématiques, qui étudient les dossiers par domaine avant leur examen par le Bureau et le Conseil métropolitain :

- Aménagement, Habitat, Transition écologique et Climat

- Développement économique, Emploi, Innovation

- Cohésion sociale, Culture, Jeunesse et Participation citoyenne

- Mobilités et Services urbains

- Finances, Ressources et Proximité

Entretien avec Françoise Louapre, 9ème vice présidente de Rennes Métropole, déléguée à l'Agriculture

- Vous êtes à la fois Maire de Laillé et Vice-présidente de Rennes Métropole. Comment décririez-vous le lien entre notre commune et la Métropole ?

Le mot de vocabulaire qui définit le lien de Laillé (ou toute autre commune) et Rennes Métropole c'est le mot coopération, soit le fait de participer à un projet partagé sans lien de subordination. Les élus métropolitains qui sont tous des élus des 43 communes définissent un projet politique commun, libre à chaque collectivité d'y prendre part. Ainsi, lorsque la Métropole propose un accompagnement à la transition agricole aux communes, seules les communes qui le souhaitent en bénéficient. La Métropole exerce aussi les compétences transférées par les communes comme le transport, la voirie, les déchets, l'assainissement, l'aménagement économique ou encore le logement social.

Quel est l'intérêt pour Laillé d'être membre de Rennes Métropole ?

Les Lailléennes et Lailléens bénéficient de l'ensemble de ces services. Ce sont plus de 300 habitants qui utilisent quotidiennement les lignes de bus pour se rendre à Rennes, et environ 250 jeunes se rendent à l'école, au collège ou au lycée par les bus de la Star. Mais, Rennes Métropole ce sont aussi des ateliers numériques au Point 21, un soutien au service urbanisme, la création de la piste cyclable Laillé / Bruz, la zone de covoiturage près de la RN 24, les subventions à la construction de logements sociaux, le réseau d'échange entre élus, une TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) dans la moyenne basse nationale, le transport bus métro gratuit pour les moins de 12 ans et j'en oublie.

- Quel projet ou quelle réalisation métropolitaine a, selon vous, le plus changé la vie quotidienne des habitants de Laillé ces dernières années ? »

De nombreux projets ont été financés par Rennes Métropole les 6 dernières années par Fonds de Concours (chiffres entre parenthèse dans la liste suivante) ou financement direct. Je pourrai vous parler du city stade (26 000€ FC de RM), de la rénovation thermique des écoles (55 000€ FC de RM), du Centre Technique Municipal (400 000€ FC de RM) ou du Pôle Santé (100 000€ FC de RM), mais je pense que l'aménagement majeur utilisé au quotidien par de nombreux Lailléennes et Lailléens est la requalification de voirie de la rue de la Halte et de la place de la Mairie. Le coût global de l'opération a été de 1.343 millions d'euros financés par Rennes Métropole, avec le soutien de l'Etat à hauteur de 122 000 euros et de l'agence de l'Eau Loire Bretagne à hauteur de 155 000€. Cet aménagement a permis de donner de la place aux piétons, de végétaliser les espaces, tout en maintenant le même nombre de places de stationnement. Hate de travailler à la suite de l'aménagement centre bourg !



DOSSIER SPÉCIAL

Une journée d'une Lailléenne avec Rennes Métropole !

1 Environnement et services urbains



Julie se réveille à 7h, elle prend sa douche et se lave les dents en utilisant les réseaux publics d'eau et d'assainissement.

Les chiffres clés

4.626 km
de canalisations distribuant
24M de m3
d'eau potable / an.

Captage, production et distribution de l'eau : par la Collectivité Eau du Bassin Rennais dans 75 communes, dont les 43 communes de Rennes Métropole.

Assainissement : Rennes Métropole gère la collecte et le traitement des eaux usées, comprenant l'entretien des réseaux d'assainissement et le fonctionnement des stations d'épuration. Les eaux usées sont ensuite rejetées dans le milieu naturel.

Mobilité et transports



Julie se rend au travail en prenant le bus 80 à Point du Jour à 7h27 et arrive à la station Henri Fréville à 7h43. Rennes Métropole gère le service des transports en commun de l'agglomération rennaise (STAR), qui comprend le métro, le bus et le HandiSTAR, ainsi que des services de vélo en libre-service et de covoiturage.

La Métropole propose également un service d'accompagnement STARmeguide et un parcours découverte pour apprendre à se déplacer sur le réseau STAR.

2

Les chiffres clés

150
lignes de transports en commun
111 millions
de voyageurs en 2025 dont 64 pour le métro
4 lignes de bus et
7 lignes de transports scolaires desservent Laillé.

3 Economie et emploi



A 8h30, Julie commence le travail dans une entreprise qui a pu s'implanter dans une des zones d'activités métropolitaines créées par la Métropole. Par l'aménagement de zones d'activité, Rennes Métropole participe activement au développement économique du territoire. La stratégie métropolitaine vise aussi à aider la création ou la reprise d'entreprise, via des associations et structures spécialisées qu'elle subventionne.

Les chiffres clés

355 000 emploi à Rennes
40 000 entreprises
13,9% de taux de pauvreté à à Rennes en 2021 contre 14,5% en France

Rennes Métropole aide également des filières innovantes à s'ancrer dans le paysage économique, notamment par le biais de ses pépinières d'entreprises. Par exemple, depuis 2024, Cyberplace, à Cesson, est dédiée à l'accueil de start-up de la cybersécurité.

Culture et Solidarité



Pendant midi, Julie profite de sa pause pour passer aux Champs Libres. Labellisée Métropole d'art et d'histoire, Rennes Métropole contribue à la valorisation du patrimoine local, notamment par la gestion d'équipements et sites culturels d'intérêt métropolitain tels que l'Opéra, l'Ecomusée de la Bintinais, ou les Champs Libres.

4

Les chiffres clés

43 millions d'euros pour le Budget Culture en 2026
1,1 million de visiteurs aux Champs Libres en 2025
126 projets culturels et artistiques soutenus en 2025

L'inscription à la médiathèque des Champs Libres est gratuite pour tous, comme celle de Laillé !

5 Mobilité et transports



En fin de journée, Julie se rend à la piscine de la Conterie à Chartres-de-Bretagne à vélo via le réseau de pistes cyclables. Rennes Métropole est chargée de la création et de l'entretien des pistes cyclables et veut développer la circulation à vélo avec 500 km de pistes cyclables en 2030. Une piste cyclable vient d'ailleurs d'être achevée cet été permettant de relier la commune à Bruz.

Les chiffres clés

32 400 vélos par jour à Rennes en 2023
34,5 euros par habitant consacrés à la politique cyclable

En plus de l'offre de vélos en libre-service, la STAR propose la location de vélo en longue durée à partir de 110 euros à l'année (tarif réduit sous condition de ressources)

Retrouvez les informations pour la location d'un vélo STAR

DOSSIER SPÉCIAL

Solidarité et Culture



6

Le soir, Julie se rend à un spectacle du Douzémois à l'Archipel avec ses amis.
La Métropole soutient aussi la création artistique via des aides aux artistes et associations. Par ailleurs, le programme Sortir ! vise à faciliter l'accès des habitants aux revenus modestes à la culture, aux loisirs et au sport par des réductions tarifaires, des aides financières, et/ou un accompagnement social et une médiation culturelle.

Les chiffres clés

53 000 personnes ont activé leurs droits au dispositif Sortir ! en 2025

4 € est le tarif fixé par la programmation Douzémois pour les bénéficiaires de la carte Sortir

Découvrez vite le dispositif Sortir! et vérifiez votre éligibilité !

Environnement et services urbains



9

Avant d'aller se coucher, Julie sort ses poubelles puisque le ramassage des déchets est effectué le lendemain matin. Rennes Métropole assure le service public de gestion des déchets ménagers et assimilés sur le territoire, comprenant la prévention des déchets, la pré-collecte (mise à disposition des contenants), le collecte en porte-à-porte, en apport volontaire ou en déchèterie, le tri et la valorisation matière des déchets recyclables, et la valorisation énergétique ou l'élimination des déchets non recyclables.

Les chiffres clés

204 000 tonnes de déchets en 2025

412 de déchets par habitant par an

240 000 bacs pour les ordures ménagères et les déchets recyclables

Pour réduire la quantité de déchets, plusieurs services sont proposés. En ligne, on peut demander gratuitement un composteur, emprunter une tondeuse ou s'inscrire à des ateliers zéro déchet pour apprendre à réutiliser plutôt que jeter.

Habitat



Julie rentre dans son appartement qu'elle a obtenu auprès d'un organisme de logement social.
Rennes Métropole pilote un Programme local de l'habitat (PLH). En concertation avec les communes et les habitants du territoire, ce plan prévoit la construction de nouveaux logements en faveur des personnes aux revenus modestes ou intermédiaires, mais également la rénovation des logements sociaux. La démarche est aussi environnementale avec des projets bas carbone.

Les chiffres clés

241 645 logements à RM dont 46.622 logements sociaux

236 logements ont été réalisés à Laillé entre 2015 et 2022

324 logements sont prévus à Laillé sur la période 2023-2028 dans le cadre du programme local de l'habitat (PLH)

La commune de Laillé est soumise à la loi SRU qui impose de disposer de 25% de logements sociaux sur son territoire.

8

Mobilité et transport

7



Julie et ses amis repartent de l'Archipel à pied en empruntant la voirie et les voies vertes de la commune. Rennes Métropole assure l'aménagement et l'entretien de l'ensemble des voies communales et des routes départementales situées sur le territoire des 43 communes. Cette compétence s'exerce sur la chaussée, l'accotement, les trottoirs, incluant l'éclairage public et la signalisation de sécurité (panneaux et feux).

Les chiffres clés

3 200 km
de réseau routier géré par Rennes Métropole

83 000
points lumineux

1 million
d'euros de travaux réalisés sur la voirie de la commune entre 2024 et 2026

Depuis 2022, l'éclairage est adapté en fonction des lieux de la Métropole, des jours de la semaine, et des saisons, ce qui permet de réduire la pollution lumineuse pour préserver la biodiversité, et de réaliser des économies.

Retrouvez toutes les compétences de Rennes

Actualités
Enfance-Jeunesse

ANIMATION NATURE POUR LES ENFANTS DE 4 À 6 ANS

Une animation nature pour les enfants de 4 à 6 ans est organisée le samedi 9 septembre, de 10h à 11h15.

Au programme, balade naturaliste, parcours, jeux nature, et activités ludiques.

Le lieu de rendez-vous vous sera communiqué une fois l'inscription validée.

Inscrivez-vous via viecitoyenne@laille.fr





RECENSEMENT CITOYEN

Une démarche obligatoire dès 16 ans

Tous les jeunes français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche obligatoire doit être effectuée au cours des 3 mois suivant son 16ème anniversaire. Celle-ci déclenche alors la convocation pour participer à la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC). A l'issue de la journée, un certificat de participation sera remis.

Ce certificat est obligatoire pour passer certains examens avant 25 ans (tels que le baccalauréat, le permis de conduire). Pour effectuer cette démarche, vous pouvez vous rendre en mairie (avec ou sans rendez-vous) munis d'une pièce d'identité, de votre livret de famille, ainsi que d'un justificatif de domicile. La présence des parents n'est pas obligatoire.



Vie scolaire
Collège Marie Curie

COURIR POUR LA CORDEE BRETONNE !

Le 5 mai dernier a eu lieu, au stade de Laillé, un cross organisé par l'équipe des professeurs du collège Marie Curie de Laillé. Les classes de 4□ de Mme Petiteau ont couru afin d'obtenir des parrainages, au nombre de tours, dans le but de récolter des fonds pour l'association lailléenne La Cordée Bretonne. La somme de 2 379 euros a été récoltée et remise le 3 juillet dernier. D'autres classes ont eu le projet de récolter des fonds pour le financement du fauteuil de sport pour Louane, ancienne élève du collège. La même somme lui a été remise, qui l'aidera à obtenir ce fauteuil qui lui permettra de poursuivre son activité handisport. Louane a pu bénéficier d'un séjour à Chamonix grâce à À Chacun Son Everest, que La Cordée Bretonne soutient dans le Grand Ouest. Ces séjours sont proposés comme une « prescription médicale » au moment de l'annonce du cancer des enfants, suivis dans le service de pédiatrie-hématologie de l'hôpital Sud (y sont suivis les jeunes patients atteints de cancer ou de leucémie). Chaque été, des enfants sont accompagnés lors de cette semaine par toute une équipe, et cela depuis 30 ans. Escalade, accrobranche, randonnée, visite de la mer de glace... Et leur sommet du dernier jour, comme une victoire contre la maladie. Ainsi, l'équivalent d'un séjour pour un enfant breton pourra être financé grâce à cette somme ! BRAVO ! à tous les élèves qui ont bravé la pluie de ce 5 mai et qui ont tout donné pour atteindre une belle somme pour les enfants d'À Chacun Son Everest.



ENCORE MERCI !





SPECTACLE COMÉDIE MUSICALE - LE ROI LION

Le mardi 16 juin, les élèves choristes et comédiens, accompagnés de leurs pairs du collège Jean Monnet de Janzé, ont fait rêver les plus de 600 spectateurs venus découvrir le fruit de leur travail. Chant et théâtre nous ont, l'espace d'une heure trente, fait voyager en terres africaines à la rencontre de Simba, Mufasa, Zazou, Scar et de tous les personnages du Roi Lion. Quel plaisir de voir les élèves s'épanouir sur scène et quelle fierté que leur travail soit récompensé par cette exceptionnelle soirée !











Vie scolaire
Ecoles publiques

ECOLE LÉONARD DE VINCI - MUSIQUE A L'ECOLE

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, deux projets « Musique à l'école » ont été menés en partenariat avec l'école de musique Rive Sud.

Le projet « A l'écoute de son corps », mêlant chants et percussions corporelles dans différents styles musicaux, a réuni la classe de CE1 et les trois classes de CE1/CE2 sur la scène de l'Archipel pour une représentation en mai, aboutissement du travail de plusieurs mois.

Les élèves de la classe de CE2/CM1 ont, quant à eux, découvert la pratique du violon et préparé un spectacle à destination des leurs parents, qu'ils ont présenté le 1er juin au Point 21.



EXPOSITION D'ARTS VISUELS À LÉONARD DE VINCI ET HENRI MATISSE : « C'EST DANS L'AIR ! »

Comme chaque année en juin, les élèves ont eu le plaisir de présenter à leurs familles le fruit de leur travail artistique lors de l'exposition d'arts visuels.

« C'est dans l'air ! », le thème retenu cette année, a encore une fois montré toute la diversité d'interprétation qu'un thème peut suggérer et les productions qui en découlent.



UN ABRI VÉLOS AUX ÉCOLES PUBLIQUES

Afin de ranger les vélos et les trottinettes aux écoles publiques, les agents communaux ont coulé une date de béton et fabriqué la structure bois. Il reste à créer et installer des racks vélos.



Vie scolaire
Ecole privée Notre Dame

FIN DE L'ANNÉE 2025/2026

L'année scolaire 2025/2026 s'est terminée sous un soleil éclatant et avec beaucoup d'émotions !

Nous remercions les familles qui font confiance à l'école, les parents qui œuvrent pour la réussite de ces derniers moments de l'année avec de petits goûters, des ventes de gâteaux et des témoignages envers les enseignants et le personnel de l'école.

Nous souhaitons bon vent à a ceux qui sont partis de l'école en sachant qu'ils repasseront, petits et grands, nous donner de leur nouvelle !

Rendez-vous le mardi 1e septembre pour le lancement d'une nouvelle année scolaire avec de nouvelles familles à accueillir, de nouveaux projets et un fil conducteur... «Allez au-delà de soi»!



REMISE DES PRIX KOALA ET KANGOUROU

En fin d'année scolaire, nous avons remis les prix du jeu concours kangourou et koala. Ce concours national permet aux enfants de répondre à des énigmes mathématiques et donne ensuite un classement national et par niveau. Tous les élèves de CP et CE1 ont participé au concours koala qui lui ne donne pas lieu à un classement et tous les élèves de CE2 au CM2 au concours national « kangourou ». Nous avons pour chaque niveau 4 ou 5 élèves restés parmi les 10 % les meilleurs au niveau national ! Il faut remarquer que les garçons et les filles sont à peu près en nombre égal parmi les élèves qui ont le mieux réussi ! Bravo à tous les gagnants et rendez-vous l'année prochaine au mois de mars pour de nouvelles épreuves et de nouveaux vainqueurs !





DÉPART À LA RETRAITE DE VALÉRIE MONNIER

Pour sa dernière journée à l'école, nous avons débuté la journée avec les élèves pour lancer les festivités du départ à la retraite de Valérie après 22 ans passés à l'école et 36 années dans l'enseignement.

Nous l'avons accueillie dans sa classe avec les décors préparés par tous les élèves de l'école et lui avons chanté la chanson spécialement écrite pour son départ.

Dans la soirée, ses amis, ses proches, des familles de l'école sont venus lui témoigner de leur gratitude et ont passé un moment de convivialité à ses côtés.



NOUVELLE ÉQUIPE !

Pour cette rentrée, l'Ecole Notre Dame accueil de nouvelles enseignantes qui travailleront en temps partiel.

Patrimoine *Travaux*

TRAVAUX À L'ÉGLISE

Les travaux de remplacement du système de chauffage de l'église ont été réceptionnés le 2 juillet 2026 et un chauffage au gaz a été installé. Le coût des travaux s'élève à 24 602.94€ TTC. Concernant l'église, la commune prend en charge notamment les travaux de conservation, de réparation et le diocèse supporte les dépenses de fonctionnement telles que l'électricité et le gaz.



TRAVAUX D'ISOLATION À LA MAIRIE

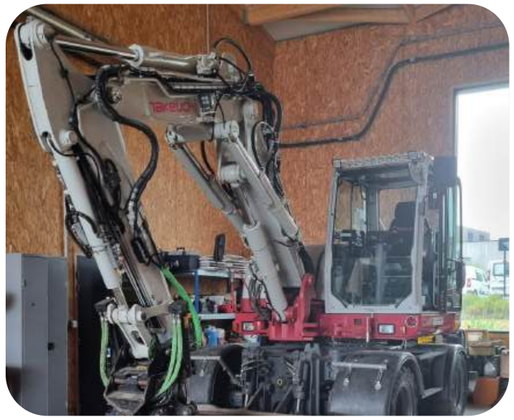
La société LEPIERRE MAÇONNERIE a déposé plusieurs cloisons au premier étage de la mairie afin de permettre la projection d'un mélange chaux-chanvre, destiné à renforcer l'isolation des locaux. La société Lucas a également réalisé la pose d'un nouveau revêtement de sol en PVC, imitation parquet.



Les travaux d'électricité — installation de prises électriques et de réseaux, pose de dalles LED et mise en place des commandes d'éclairage — ainsi que les travaux de plomberie et de peinture ont été réalisés par les agents du service technique, mobilisés pour cette opération de rénovation.

ACQUISITION D'UNE ÉPAREUSE ET D'UNE PELLE À PNEUS

Dans le cadre de sa politique de maîtrise des dépenses, la commune a investi dans deux nouveaux équipements d'occasion : une pelle à pneus pour un montant de 73 200 € TTC après reprise d'un tractopelle devenu obsolète, et une épareuse pour 25 400 € TTC.
Ces acquisitions permettent aux agents communaux de réaliser en régie des travaux qui étaient auparavant confiés à des entreprises extérieures. La pelle est utilisée pour l'entretien et le curage des fossés, les terrassements, les petites interventions sur les réseaux ainsi que divers aménagements communaux. L'épareuse, quant à elle, assure le débroussaillage des fossés et des chemins communaux.
Au-delà de leur polyvalence, ces matériels représentent un véritable levier d'économie de dépenses, tout en offrant une plus grande réactivité pour répondre aux besoins du terrain. Les interventions peuvent être programmées selon les priorités de la commune, sans dépendre des délais des







Transition *Écologique*

FOCUS SUR LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Une Espèce Exotique Envahissante (EEE) est une espèce animale, végétale ou un microorganisme introduite de manière volontaire ou fortuite hors de son aire de répartition naturelle (espèce exogène). Son introduction et sa propagation menacent les espèces indigènes et les écosystèmes, et peuvent porter atteinte à l'environnement, à l'économie et à la santé. La diffusion des espèces exotiques envahissantes fait partie des 5 causes majeures du déclin de la biodiversité. Toutes les espèces introduites ne sont pas envahissantes : 1 espèce sur 1000 le devient.
Quatre étapes décrivent le processus invasif :
1. L'introduction
2. L'acclimatation : l'espèce survit sur son nouveau territoire
3. La naturalisation : l'espèce se reproduit sur son nouveau territoire
4. L'expansion : l'espèce colonise ce territoire et s'étend, au détriment d'espèces locales.
Les services techniques et le service transition écologique de la commune de Laillé vous proposent un chantier participatif le mercredi 21 octobre en matinée pour supprimer les espèces exotiques envahissantes du secteur Coatguelen, au niveau du Refuge LPO. Ce chantier se fera sur inscription à transition@laille.fr. L'horaire et le lieu de rendez-vous exacts vous seront communiqués à l'inscription. Il faudra venir équipé d'une tenue de terrain et de vos propres gants. Tout matériel dont vous disposez sera également le bienvenu.
Les espèces qui concernent ce secteur sont notamment :
- Le Laurier palme ou cerise (Prunus laurocerasus), avec son feuillage important et persistant, réduit fortement la lumière. Sa sécrétion d'acide cyanhydrique empêche le développement de nombreuses espèces locales.
- Le Mimosa d'hiver (Acacia dealbata) empêche les graines des espèces locales de germer à la fin de l'hiver et se reproduit rapidement par graines ou par rejetons de racines. Avec son système racinaire superficiel, ses capacités de fixation d'azote et son feuillage inflammable, il entraine une érosion et une acidification du sol, tout en favorisant les incendies.
- L'Arbre à papillons ou Buddléia (Buddleja davidii), produit massivement des graines et entre en compétition avec les espèces locales. Il peut entrainer une modification de la composition physico-chimique du sol (proportion azote et phosphore). Bien qu'attirant les papillons, son nectar pauvre en sucre leur apporte trop peu d'énergie et ces derniers s'épuisent à butiner ses fleurs.
Plus d'informations sur les EEE sur le site de l'office français de la biodiversité : https://ofb.gouv.fr/les-especes-exotiques-envahissantes-une-menace-complexe-pour-la-biodiversite et sur le centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes : https://especes-exotiques-envahissantes.fr/





ENTRETIEN ET SUPPRESSION DE HAIES

Le bocage est un paysage rural façonné par l'homme. Il représentait en Bretagne en 2015 un linéaire de 114 500 km. La commune de Laillé comprend 240 km de haies. La disparition progressive des haies et talus a révélé leur rôle indispensable en faveur de la biodiversité, de la ressource en eau, de la qualité des sols, de l'agriculture, etc. Le bocage sert aussi les productions (bois énergie, bois d'œuvre, fruits), la régulation des effets du climat (brise-vent, ombrage, puits de carbone), la diminution des risques naturels (sécheresse, inondation, érosion des sols, ...) et le cadre de vie (paysage, loisirs, agro-tourisme, ...).

Les rôles du bocage, par Eaux et Vilaine.
D'un point de vue réglementaire, les haies bocagères peuvent être protégées car elles appartiennent à un site du réseau européen Natura 2000, à des sites classés, à un périmètre de protection monument historique, parce qu'elles abritent des espèces protégées, ... Elles peuvent être inscrites dans le registre parcellaire graphique au titre de la politique agricole commune (PAC), et dans un plan local d'urbanisme communal (PLU) ou intercommunal (PLUi).
Selon les règles liées au PLUi de Rennes Métropole :
- Tous types d'entretien sont autorisés pour les haies classées Élément d'Intérêt Paysager ou Écologique (EIPE), que ce soient des coupes, abattages, lamier ou élagage, sans nécessité de réaliser une déclaration tant que la haie n'est pas supprimée.
- Pour les haies classées Espace Boisé Classé (EBC), les entretiens légers tels que l'élagage ou le passage du lamier ne nécessitent pas de déclaration ou d'autorisation. En revanche, les entretiens plus importants comme les coupes ou abattages nécessitent une déclaration à réaliser en mairie au service urbanisme. Dès fin 2026, un guichet unique sera mis en place à l'échelle nationale pour envoyer toute demande de destruction de haie. La destruction concerne une coupe avec dessouchage, ou coupe rase d'ensemble d'essences qui ne se recèpent pas et est à différencier de l'entretien de la haie. Ce dernier concerne les coupes, élagages ou le recépage. Le recépage peut se pratiquer seulement sur certaines essences comme le saule ou le noisetier. Les tailles et coupes de haies (si autorisées) sont à éviter entre le 16 mars et le 15 août, afin d'éviter les impacts sur la faune, hormis pour les cas urgents de sécurité.
Plus d'informations sur le site internet de la Mairie de Laillé. Vous pouvez identifier les haies classées sur la carte interactive du PLUi de Rennes Métropole : https://mviewer.sig.rennesmetropole.fr/?config=apps/PLUi/PLUi.xml#
Pour l'entretien et la valorisation de vos haies, vous pouvez entrer en contact avec le Collectif Bois Bocage 35 (CBB35) via leur site internet : https://cbb35.org/contact/

Vie culturelle

Rencontre avec Fanny Lemasle, chargée de projets culturels à la mairie et François Jore, adjoint à la culture

C'est quoi le Douzémois ?

François Jore : Le Douzémois, c'est la saison culturelle de Laillé et cette année marque la douzième édition !

Le Douzémois propose une douzaine de spectacles dans l'année à l'Archipel, au Point 21, sur le marché ou sur d'autres espaces de vie. La programmation est pensée pour tous les publics en invitant des univers artistiques différents. Les tarifs sont accessibles, plusieurs spectacles sont gratuits.

A quoi ressemblera la prochaine saison culturelle ?

Fanny Lemasle : Nous continuons dans la lignée des précédentes saisons avec de la musique, de la danse, du cirque, du théâtre. De même pour les thématiques abordées avec des histoires d'amitié, d'exil, de foot, de voyages, d'aventures, des questionnements sur la santé mentale. Autant de regards sur le monde qui sauront toucher, faire rire, faire réfléchir.

Pour rythmer l'année, tous les publics sont invités à se prendre au jeu avec quelques surprises, des plus jeunes aux plus grands. Par exemple avec Cap à l'Ouest et Cap à l'Est. Réservez la date pour le week-end de 12 -13 février avec deux rendez-vous qui resteront secrets !



Comment sont choisis les spectacles ?

Fanny Lemasle : Cette année, nous avons changé d'équipe. De nouveaux agents, de nouveaux élus ont œuvré pour la construction de cette douzième édition. Les choix résultent d'une veille artistique que je réalise tout au long de l'année. Je vais donc voir tous les spectacles proposés (et bien plus !). Ils sont ensuite discutés en commission, avec les élus, pour s'accorder, faire émerger de nouvelles idées et valoriser ces rendez-vous.

La saison se construit aussi selon nos capacités techniques, nos lieux d'accueils, les soutiens artistiques que nous souhaitons mener, les projets communaux... et avec l'objectif que ça vous plaise !

François Jore : La saison est ancrée dans le territoire avec les acteurs culturels qui nous entourent. Nous accueillerons bientôt le Festival du Grand Soufflet, avec de la musique traditionnelle et percussive, ainsi que le festival Marmaille, destiné aux publics les plus jeunes.

Des nouveautés cette année ?

Fanny Lemasle : Oui ! Il y aura un spectacle sur la place de la mairie lors d'un marché du samedi matin. Ce sera l'occasion de découvrir la danse irlandaise, avec une approche contemporaine. Vous pourrez même danser si vous le souhaitez.

Nous avons aussi un nouveau partenariat avec « Ay-roop », un acteur reconnu dans le cirque contemporain et les arts de rue. La nuit du cirque est un événement organisé avec le soutien du ministère de la Culture.

Dernière nouveauté, nous nous associons au service enfance jeunesse pour proposer un cabaret chanson plein d'humour lors de la fête du jeu. Un spectacle accessible avec ou sans enfants !

Un conseil à donner ?

François Jore : Pensez à réserver ! Sur la dernière saison, les spectacles ont eu du succès et plusieurs ont affiché complet. Il reste toujours quelques billets sur place, mais les places peuvent-être limitées.

Vous êtes de la partie ? Pour les spectacles sur réservation, la vente de billets se fait en ligne ou à l'accueil de la mairie dès le mercredi 2 septembre.

Les programmes se sont invités dans ce Laillus. Alors, tournez les pages, osez, laissez-vous surprendre, faites vos choix !

Toboggan – Cie Le long raccourci

Prenez date pour la première de la saison, un spectacle familial et gratuit. Entre humour, jonglage, musique et théâtre, la compagnie vous entraînera dans un spectacle pour la rue et l'espace public avec des bâtons, des boîtes, de la musique. On s'interrogera sur le jeu, le sérieux, la passion. Pourquoi les adultes ne font pas de toboggan ? Pourquoi l'amusement n'est pas pris au sérieux ? Alors qu'est-ce qui est sérieux ? Les adultes sont-ils sérieux ? Le travail est-il forcément sérieux ? Y a-t-il des activités plus sérieuses que d'autres ?

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE | 16h30 | Tout public dès 6 ans | Jardin Point 21 | Gratuit



Une nouvelle recrue à la médiathèque !

L'équipe de la médiathèque est très heureuse d'accueillir Juliette Thoumy, arrivée le 1er septembre, en charge de la section jeunesse. C'est elle qui accueillera désormais les tout-petits lors des séances des P'tits Croqueurs de livres, et les élèves de la Petite Section Maternelle au CE2. Elle sera également référente des animations destinées au public jeunesse : ateliers créatifs, heures du conte, lectures musicales...

Vous la verrez aussi le mercredi et un samedi matin sur deux lors de l'ouverture de la médiathèque au public.



MUS!QUE
SUR LA RIVE SUD
ÉCOLE INTERCOMMUNALE

L'Ecole de Musique sur la Rive Sud

Rentrée 2026-2027

Portée par six communes, dont Laillé, l'École Intercommunale Musique sur la Rive Sud accueille petits et grands, du débutant au musicien confirmé. Pour la rentrée 2026-2027, des places sont encore disponibles !

À Laillé, des cours de piano, des cours collectifs ainsi que des cours d'éveil musical pour les élèves de PS jusqu'au CP se tiendront au Point 21. Les réunions parents-professeurs se dérouleront la semaine du 31 août, avant une reprise des cours à partir du 7 septembre.

Une saison culturelle à partager !

Chaque année, l'école propose une saison culturelle riche en concerts, auditions et rencontres musicales. La saison 2026-2027 réunira élèves, enseignants et professionnels autour de projets variés. Ces rendez-vous offrent l'occasion de mettre en lumière les pratiques artistiques et de découvrir la diversité des projets portés par l'école.

Pour en savoir plus sur les cours, les inscriptions et la saison culturelle, rendez-vous sur > musique-rivesud.fr

Vie associative

De beaux résultats à l'US Laillé Pétanque

Alors qu'en qualificatifs féminin et masculin nous avons enregistré de bons résultats cette année, les premières rencontres en championnat des clubs vétérans sont également prometteuses de classements très honorables (8 équipes engagées).

Le championnat des clubs féminin et open démarre début septembre et nous sommes confiants en nos 2 équipes féminines et 6 équipes open qui sauront défendre les couleurs de US Laillé.

Nous pouvons aussi mettre les jeunes à l'honneur, certains ont démontré leur qualité de jeu au cours des différentes épreuves qu'ils ont disputées.

Félicitations.

L'école de pétanque lailléenne est fière de leur performance et invite les jeunes, novices ou initiés, à rejoindre ce groupe.



Nouvelles de la section tennis à Laillé

Notre équipe 11/12 ans garçons a remporté la finale départementale, qui s'est déroulée à Saint-Malo. Félicitations aux joueurs Corentin, Rafael, Edouard, Arthur, Leandre, Eliott et aux parents qui les ont accompagnés et belle récompense également pour les 2 entraîneurs Théo et Steven qui les ont suivis cette année.

Nous proposons des cours pour les débutants et les initiés au tennis tous les jours sauf le vendredi.

Les adhérents ont accès au cours et peuvent réserver leur créneau via l'application Ten'Up.

Les adhérents peuvent participer au championnat par équipe ou individuel.

Si vous souhaitez plus d'informations vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : usltennis@hotmail.com.



Le corps en Echo : un espace de rencontre et de transformation.

Un atelier mensuel dédié aux pratiques artistiques, corporelles et créatives au service de l'équilibre corps-esprit et de l'expression de soi.

Nos ateliers : collage, dessin, mandala, conte, mouvement, danse suivant la thématique.

Notre approche : par le mouvement, la création et le lien social, nous accompagnons chacun vers une meilleure présence à soi, individuellement et collectivement

Fort de notre premier semestre, nous poursuivons la saison avec 4 nouvelles dates :

27 septembre

25 octobre

22 novembre

6 décembre

Ouvert à tous, aucune expérience requise.

Renseignements et inscriptions : lecorpsenecho35@gmail.com - 06 27 57 49 80

.

La Troupe de Théâtre des Digor Kalon

La Troupe de théâtre d'improvisation « Les Digor-Kalon » débarque au bar Le Bartelyum !

SAMEDI 17 OCTOBRE 2026 à 21H

(4 rue de la Halte – LAILLÉ)

CE SOIR-LÀ, RIEN NE SERA PRÉVU !

Des idées ?

Des personnages ?

Des histoires complètement folles ?

C'EST VOUS QUI DONNEREZ LE DÉPART !

UNE SOIRÉE D'IMPROVISATION ! 100 % SPONTANÉE ! 100 % SURPRISE !



Rejoignez l'US Tennis de Table

Notre club de tennis de table, c'est la plus belle salle du département où il ne fait pas froid l'hiver, jusqu'à 7 tables, 4 créneaux, du loisir et de la compétition, ainsi que de la bonne humeur !

Nouveauté 2026:

Un entraîneur avec créneaux collectifs et individuels.

En compétition:

- 1 équipe en D3 le mardi à 20h30, 2ème de sa poule en 25/26.
- 1 équipe en D4 le vendredi à 20h30 , 2ème de sa poule en 25/26.
- 1 équipe à créer en D4 (recherche de nouveaux joueurs pour renforcer et pour créer 3ème équipe pour la rentrée 2026)

En loisir/détente et entrainement libre:

- mercredi à 20h30 et dimanche à 10h.
- entraînement le mardi et vendredi s'il n'y pas de rencontre (à partir de 20h30)

Activités:

- tournois de double
- galette des rois
- barbecue des familles

Possibilité de s'inscrire à partir de 12 ans si double inscription avec un adulte pour accompagner. Séances d'essai possibles.

Nous vous attendons au forum des associations ou par mail: ping.laille@gmail.com

US LAILLE Tennis de Table

L'USL Volley

La relève assure !

Avec une belle 7ème place pour les 2 équipes : filles en championnat pré-national et gars en championnat pré-régional, la saison 2025-2026 a prouvé que le club sait aussi faire éclore les talents ! Les M18 ont brillé jusqu'en finale régionale, tandis que les M15, M13 et les M11 ont décroché leur ticket pour la finale départementale. La formation porte ses fruits, saison après saison. De quoi créer des envies et de mettre des étoiles plein les yeux des plus jeunes.

Nouveau bureau, même passion (toujours chargée à bloc)

Cette saison, le bureau est en partie renouvelé. Un immense merci à ceux qui étaient en première ligne, Julien Rizzetto et Delphine Delpierre. Ils cèdent leur place à Sophie Lambert, Marthe Mosset (Présidente et Vice-Présidente) et Agnès Deshoux (secrétaire), et restent toujours investis dans le club. Bienvenue aux nouveaux pour former une équipe toujours au top.

Nouveau look, nouvelle énergie

Le club se relooke de la tête aux pieds :

- un nouveau logo, flambant neuf
- des maillots tout beaux, pour briller sur tous les terrains
- une boutique du club, pour arborer fièrement nos couleurs !

Le club se structure

Loin d'être un club pro, ça ne nous empêche pas de nous professionnaliser :

- Un encadrant salarié est désormais aux commandes pour toutes les catégories, des jeunes volleyeurs aux seniors compétition.
- Une personne en service civique rejoint également l'aventure pour donner un coup de main sur les nouveaux projets et l'administratif. Welcome Sarah !

La détente, ça vous tente ?

Envie de taper dans un ballon sans viser les Jeux olympiques ? Le club lance un appel à tous les motivé(e)s, joueurs et joueuses en quête de bonne humeur, de convivialité et de quelques services ratés entre amis. Aucune pression, juste du plaisir : vous êtes les bienvenus !

Retour sur les terrains

Les entraînements reprennent la semaine du 7 septembre, avec 2 séances d'essai pour tester avant de se lancer.

Rendez-vous avec nos supporters : on compte sur vous !

1er match de championnat Pré national féminin

Dimanche 11 octobre 2026 à domicile contre Saint-Médard Torcé

L'équipe aura besoin de supporters, et nous saurons vous accueillir comme il se doit !

US LAILLÉ VOLLEY-BALL

Le Salon Vignes et Vilaine

Le Salon des Vins et de la Gastronomie : un rendez-vous incontournable pour les amateurs de saveurs

Les passionnés de vin, les gourmets et les curieux sont invités à vivre une expérience unique à l'occasion du Salon des Vins et de la Gastronomie, un événement auquel l'association Vignes & Vilaine de Laillé est heureuse de vous convier.

Une édition anniversaire, la 15ème !

Le salon a lieu les 21 et 22 novembre 2026 au complexe de l'Archipel à Laillé. Au cours de ces 2 jours, producteurs, vignerons, artisans et spécialistes du terroir vous présentent leurs savoir-faire et font découvrir au public une sélection exceptionnelle de produits de qualité.

Vigneron Coup de cœur :

Comme chaque année, nous accueillons un nouveau vigneron, le Domaine de la Caillabère, AOC du Béarn. Installé au pied des Pyrénées (64), le domaine, certifié en Agriculture Biologique, sublime les cépages autochtones du Béarn, tannat, petit et gros manseng.

Au bonheur des gastronomes

A nos fidèles exposants gastronomiques, vont s'ajouter quelques belles nouveautés gustatives lailléennes : Equicrocq, et Les Petits plats de Fabien. Nous sommes également heureux de vous annoncer le retour des Épices de Cahan et de la Nougaterie des Délices.

Au programme : dégustations de vins et champagnes, de produits gastronomiques, conseils d'experts, accords mets et vins, ainsi que de nombreuses opportunités d'échanger directement avec les exposants. Une occasion idéale pour enrichir sa cave, préparer ses repas de fête ou simplement se faire plaisir.

Le Salon, c'est aussi des animations et une restauration sur place.



L'atelier d'initiation à la dégustation est toujours présent. Trois sessions sont proposées :

- Samedi : 11h (AOC Béarn, Domaine de la Caillabère) et 16h (Coteaux du Vendômois, Cave Jumert)

- Dimanche 11h (AOC Languedoc, Domaine La Beaumarelle)

Inscription obligatoire par mail (tchelgautier35@gmail.com) ou par sms 0681964837, en précisant : Nom-Session retenue-Nbre de participants-Numéro de téléphone - 15 places maxi par session.

Tout au long du weekend, le stand ANIMATION propose des jeux, le tout dans la bonne humeur et la convivialité ! Sans compter sur l'incontournable « JEU DU TIRE-BOUCHON » : 4 tirages au sort par heure.

L'ESPACE RESTAURANT avec 120 places assises, propose 1 menu avec plusieurs formules.

Une restauration sur le pouce, à commander auprès des exposants gastronomiques est également possible. Toutes les offres sont à retrouver sur le site www.salonvignesetvilaine.fr, rubrique « RESTAURATION »

Le Salon 2026 en quelques chiffres :

- 58 exposants : 34 vignerons, 24 artisans et commerçants gastronomiques

- 80 bénévoles sur place, pour tout mettre en place et vous recevoir dans les meilleures conditions.

- 40 partenaires accompagnent le salon Vignes & Vilaine. Nous les remercions pour cette marque de confiance qui souligne la qualité et le bon état d'esprit de cet événement. Vous pouvez les retrouver sur www.salonvignesetvilaine.fr « PARTENAIRES ».

Que vous soyez connaisseur ou amateur, le Salon des Vins et de la Gastronomie est l'occasion parfaite de découvrir de nouvelles saveurs, de rencontrer des producteurs passionnés et de partager un moment convivial en famille ou entre amis.

Ne manquez pas ce rendez-vous gourmand et festif qui célèbre l'excellence des vins et des produits du terroir.

Michel Gautier

Secrétaire de l'association Vignes & Vilaine

www.salonvignesetvilaine.fr

Cette année, le site internet fait peau neuve !

Vous y retrouverez votre invitation et le programme du salon à télécharger, ainsi que des informations détaillées sur les exposants, les partenaires, les animations et la restauration.





Consommons local

Pourquoi venir au marché ?

Le marché de Laillé se déroule le mercredi et le samedi matin de 8h30 à 12h30. Il est de taille modérée mais il est convivial et regroupe des producteurs locaux et des commerces de qualité.

Le mercredi, vous trouvez en effet un boulanger bio, un galettier, un maraîcher bio local, un poissonnier et un commerce de fruits et légumes conventionnels.

Le samedi, vous trouverez un boulanger, un galettier, un maraîcher local bio, une productrice de jus de pomme et de confiture/gelée, une productrice de produits laitiers, deux commerces de produits alimentaires préparés, l'un sucré et le second salé.

Il a lieu sur la place de la mairie le mercredi et dans la rue de l'hôtel de ville le samedi au plus près des commerces sédentaires pour former une zone d'échange pratique pour les usagers du marché.

Concernant les modalités de stationnement, il est possible de se garer sur une des travées du parking le mercredi et sur les deux travées le samedi, hors événement exceptionnel comme la venue de la maison du vélo ou le troc plantes.

Par contre, il est interdit de stationner le samedi de 6h à 14h sur la rue de l'hôtel de ville, du pôle médical à la fromagerie pour permettre l'installation des commerçants et de stands divers et variés.





Il faut savoir que d'autres lieux de stationnement existent à proximité, comme la rue du champ Moulin, à moins de 100 m du pôle médical, le parking situé en bout de l'impasse Yves Montand, très proche également et relié au marché par une sente, ainsi que la place de l'église avec un accès rapide au marché par l'allée du château Noble.

Nos deux marchés sont appelés à évoluer et la commission marché, qui regroupe aujourd'hui commerçants sédentaires et commerçants du marché ainsi que des élus, souhaite connaître les envies et besoins des habitants.

Elle fait donc appel à des bénévoles souhaitant apporter leurs idées à cette évolution de nos marchés.

La commission a lieu le mercredi de 13h à 15h, 3 à 4 fois par an.

Vous pouvez donc postuler pour permettre à la commission de sélectionner deux personnes en envoyant un mail à contact@laille.fr en indiquant « commission marché » en objet.

A noter que vous retrouverez également à la rentrée, le camion pizzas sur la place de l'église le lundi soir, le foodtruck kebab le mercredi, midi et soir, et le camion pizzas le vendredi soir sur la place de la mairie.

Et comme nouveauté, vous pourrez trouver un food truck de cuisine orientale (plats syriens) le mardi, midi et soir, sur la place de l'Eglise.

Connaissiez-vous ?

Lailléen à ailes

Le Faune (Hipparchia statilinus)

Qui suis-je ?

Je suis un papillon de jour (rhopalocère) de la famille des Nymphalidés. Je mesure 4 à 5 cm et je suis d'un coloris brun, l'aile antérieure étant ornée de deux ronds noirs (ocelles) bordés d'un contour clair, et avec deux points blancs plus petits entre ces ocelles. J'apparais en une seule génération au pic d'abondance situé à la fin août. C'est-à-dire que je suis présent sous ma forme papillon seulement une seule fois dans l'année sur une période bien précise.

Je mange quoi ?

Mes chenilles sont spécialistes et consomment différentes graminées, dont celles du genre Fetsuca et Agrostis : on parle ainsi de plantes hôtes car je ponds mes œufs sur ces plantes, pour que mes chenilles puissent s'alimenter directement.



Où me trouver ?

Je suis un papillon des milieux arides et dénudés tels que les carrières, les landes sèches ou les chemins en bordure de lande où poussent les plantes hôtes de ma chenille. En Bretagne, je suis localisé uniquement sur le quart sud-est. Je suis considéré comme très exigeant et donc très localisé dans les secteurs les plus chauds et secs de la région. Je suis présent sur deux stations sur Laillé : la Roche qui chôme et la carrière de la Roche. Pour favoriser ma présence, il convient sur ces milieux de limiter l'embroussaillement et l'implantation de ligneux pour maintenir des milieux suffisamment ras.

En danger ?

Je suis une espèce considérée en danger (EN) sur la liste rouge des rhopalocères de Bretagne et quasi menacé (NT) dans la liste rouge européenne. Comme de nombreux invertébrés, je ne bénéficie pas d'un statut de protection.

Illustration : Le Faune, Hipparchia statilinus par Maël Garrin du GRETIA





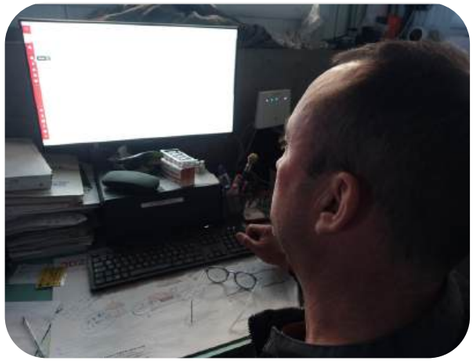
Le Laillus des Lailléens

Stéphane Leray

Au début des années 1950, dans le petit hameau du Gripay, l'activité agricole en polyculture élevage et le four à pain au milieu du petit village nourrissaient plusieurs familles. La « révolution verte » (mécanisation, sélection des semences accompagnée d'engrais et de traitement, le remembrement…) ont profondément modifié le paysage et les pratiques.
Stéphane a vu ses grands-parents travailler dans une petite ferme en polyculture élevage avec une vingtaine de vaches. Quand il s'est installé à 21 ans en 1997, les 25 vaches étaient traites par « transfert » : les vaches rentraient dans l'étable à une place fixe et un système d'aspiration du lait transportait le lait depuis les trayons du pis de la vache jusqu'à la cuve à lait.
Progressivement, Stéphane a agrandi et modernisé son exploitation pour s'adapter aux impératifs du marché. La sœur de son papa, René, participe encore aujourd'hui à l'activité de la ferme.

À force de travail et d'adaptation, son exploitation est de 110 ha. Le travail sur la sélection génétique, sur l'alimentation lui a permis de passer de 20 litres de lait par jour en 1997 à 60 litres par jour en 2026. La mise en place du robot de traite lui a permis d'alléger sa tâche de travail.
Pour alimenter la chaudière municipale, Stéphane s'est impliqué dans la filière bois avec plusieurs autres agriculteurs mais des problèmes de stockage et de rémunération des agriculteurs ont mis fin à l'approvisionnement de bois depuis la commune. Un travail est à relancer pour préparer l'avenir énergétique sur la commune.





Historique :
1997 : Installation de Stéphane sur la ferme 25 vaches
2000 : salle de traite 2x4 5h/jours plus soin aux animaux…
2010 : bâtiment génisse
2024 : Mise en place du robot de traite

Les menaces sont nombreuses sur les exploitations familiales agricoles :
Le dérèglement climatique : les canicules et la sécheresse ont pénalisé les productions (blé – 5%, lait environ – 20%, maïs de l'ordre de -70%…),
Les conflits mondiaux qui ont un impact sur les coûts de l'énergie et des fertilisants,
Les accords commerciaux (Mercosur) continuent d'être signés au dépend d'une agriculture saine et de proximité.
Pour aider nos agriculteurs, nous sommes allés à leur rencontre pour leur proposer un accompagnement vers une transition agroécologique. L'agroécologie est une approche agricole qui replace la biodiversité et les processus écologiques au cœur des systèmes de production. Elle repose sur la réduction des intrants chimiques, la diversification des cultures et la préservation des sols.
Plusieurs pistes de travail sont lancées : Accompagnement sur l'adaptation des pâturages, relance de la filière bois.

Olivier Mosset

Découvrons les fermes de Laillé



Agenda des sorties

Septembre/ Octobre

ANIMATION NATURE - POUR LES ENFANTS DE 4 À 6 ANS
Samedi 9 septembre à 10h

SAISON CULTURELLE - SPECTACLE TOBBOGAN
Dimanche 13 septembre à 16h30
Lieu : Au Point 21



LA MAISON DU VÉLO
Mercredi 23 septembre à 9h
Lieu : Place de la Mairie

ATELIER NUMÉRIQUE
Jeudi 24 septembre
Lieu : À la Médiathèque

EXPOSITION CONSTRUISON À BAS CARBONNE
Jeudi 24 septembre
Lieu : Au Point 21

SAISON CULTURELLE DOUZÉMOIS - FLUENÇA QUARTET
Samedi 3 octobre à 20h30
Lieu : À l'Archipel

PLANTES ET +
Samedi 3 octobre à 10h
Lieu : Place de la Mairie



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS
Samedi 3 octobre à 10h30
Lieu : À laSalle du Conseil Municipal

ATELIER NUMÉRIQUE
Jeudi 8 octobre
Lieu : À la Médiathèque

CONFÉRENCE, CONSTRUISON À BAS CARBONNE
Jeudi 8 octobre à 18h30
Lieu : Au Point 21

COLLECTE CITOYENNE DES DÉCHETS
Samedi 10 octobre à 9h30
Lieu : Place de la Mairie

OCTOBRE ROSE
Vendredi 16 et samedi 17 octobre
Lieu : Place de la Mairie



SPECTACLE DE LA TROUPE DE THÉÂTRE LES DIGOR KALON
Samedi 17 octobre à 21h
Lieu : Au Barthelyum

SAISON CULTURELLE - SPECTACLE LE LOUP EN SLIP
Mardi 20 octobre à 14h30 et à 18h
Lieu : À l'Archipel

Novembre / Décembre

SAISON CULTURELLE - SPECTACLE LA STABILE ET LA BOULE
Dimanche 15 novembre à 16h30
Lieu : À l'Archipel

LE SALON VIGNES ET VILAINE
Samedi 21 et dimanche 22 novembre
Lieu : À l'Archipel



LA FÊTE DU JEU
Dimanche 6 décembre
Lieu : À l'Archipel

LeLaillus
Le magazine de Laillé